

N° 92-179-G au catalogue
ISBN 978-0-660-45432-0

Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires, Guide de référence, Année de recensement 2021



Date de diffusion : le 21 septembre 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Quoi de neuf?	4
1. À propos de ce guide.....	4
2. Aperçu	4
3. À propos du produit	5
4. Spécifications techniques.....	9
5. Qualité des données	12
Annexe.....	13

Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires, Guide de référence, Année de recensement 2021

Ce guide de référence est destiné aux utilisateurs du *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021*. Il leur fournit une vue d'ensemble du fichier, de la méthodologie générale utilisée pour sa création ainsi que des renseignements techniques importants.

Quoi de neuf?

- Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* comprend les Identificateurs uniques des géographies de diffusion (IDUGD) pour les régions géographiques.
- Depuis 2020, les limites ont été ajustées sur les entités hydrographiques plus actuelles, précises et cohérentes de CanVec ([Données topographiques du Canada – Ressources naturelles Canada](#)), lesquelles respectent les normes internationales en géomatique de façon continue sur l'ensemble du Canada.
- Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* est maintenant disponible en formats File Geodatabase (.gdb), service Esri® REST et de service de cartographie Web (WMS).
- Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* n'est plus disponible dans le format MapInfo (.tab).

1. À propos de ce guide

Ce guide de référence ne contient pas de renseignements détaillés concernant les progiciels particuliers qui peuvent être utilisés avec le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021*. Les utilisateurs sont priés de communiquer directement avec les fournisseurs de logiciel pour obtenir des renseignements.

Ce produit de données est fourni « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, y compris sans s'y limiter, une garantie de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier. Statistique Canada ne peut en aucun cas être tenu responsable des dommages directs, particuliers, indirects, consécutifs ou de tout autre nature, quelle qu'en soit la cause.

2. Aperçu

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* illustre les limites de 1 643 régions de tri d'acheminement censitaires (RTAC) (la région de tri d'acheminement correspond aux trois premiers caractères du code postal^{MO}) établies d'après les codes postaux^{MO} saisis sur les questionnaires du Recensement de la population de 2021.

Il contient des renseignements tels que l'identificateur unique (IDU), ainsi que la superficie des terres et l'identificateur unique de la province ou du territoire (PRIDU).

Il peut être téléchargé ou visualisé dans deux types de fichiers : cartographique et numérique. Les fichiers des limites cartographiques et numériques sont représentés en projection conique conforme de Lambert (Système géodésique nord-américain de 1983 [NAD83]).

Remerciements

© Ces données comprennent l'information copiée avec la permission de la Société canadienne des postes (Postes Canada).

MO Code postal est une marque officielle de Postes Canada.

3. À propos du produit

Objet du produit

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* a pour but de fournir un aperçu spatial des régions de tri d'acheminement[®] (RTA[®]) déclarées par les répondants et à faciliter le lien des données du Recensement de 2021.

Le produit est fondé sur les codes postaux^{MO} déclarés plutôt que sur le code postal^{MO} attribué à une adresse par Postes Canada. Par conséquent, elles doivent plutôt être interprétées comme correspondant à des cas où les répondants ont déclaré un code postal^{MO} différent de celui attribué par Postes Canada.

D'autres différences peuvent découler de la méthode utilisée pour délimiter les limites des RTAC. Conformément à la description de la section [Qualité des données](#), la méthode utilisée pour ce produit est fondée sur les réponses au Recensement de 2021, tandis que les RTA[®] de Postes Canada sont le résultat de l'attribution de codes postaux^{MO} comme outil pour la livraison du courrier.

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* est compatible avec l'ensemble des *Fichiers des limites du Recensement de 2021* et le *Fichier du réseau routier 2021*, lesquels peuvent offrir un contexte géographique supplémentaire pour les applications de cartographie.

Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement dans le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#).

Contenu

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* comprend les limites de 1 643 RTAC. Au total, les répondants au recensement ont déclaré 1 646 RTA[®], dont 3 ne sont pas représentées en raison de la méthodologie décrite dans la section [Qualité des données](#), sous Intégralité. Les 1 643 RTAC comprises dans le fichier des limites couvrent l'ensemble du pays.

Une ventilation du nombre de RTAC, selon la province et le territoire, figure ci-dessous.

Tableau 3.1
Nombre de régions de tri d'acheminement censitaires, selon la province et le territoire

Province ou territoire	Régions de tri d'acheminement censitaires
Terre-Neuve-et-Labrador	35
Île-du-Prince-Édouard	7
Nouvelle-Écosse	77
Nouveau-Brunswick	110
Québec	414
Ontario	520
Manitoba	74
Saskatchewan	52
Alberta	154
Colombie-Britannique	191
Yukon	3
Territoires du Nord-Ouest	3
Nunavut	3
Canada	1 643

Méthodologie générale

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et de l'exactitude de la couverture spatiale au moyen de mises à jour provenant de données provinciales, territoriales et locales. Les fichiers d'origine utilisés pour la création du *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* se trouvent dans l'Infrastructure des données spatiales (IDS) de Statistique Canada, qui a été dérivée directement des données entreposées dans la BNDG.

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* contient les limites de 1 643 RTAC qui ont été établies d'après les codes postaux^{MO} saisis sur les questionnaires du Recensement de 2021 et d'un processus d'imputation ultérieur. Après analyse des codes postaux^{MO} déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTAC à chaque aire de diffusion (AD) (dans la plupart des cas, il s'agit de la RTA[®] déclarée par le plus grand nombre de ménages). Les polygones des RTAC ont été formés à partir d'une seule AD ou de groupes d'AD.

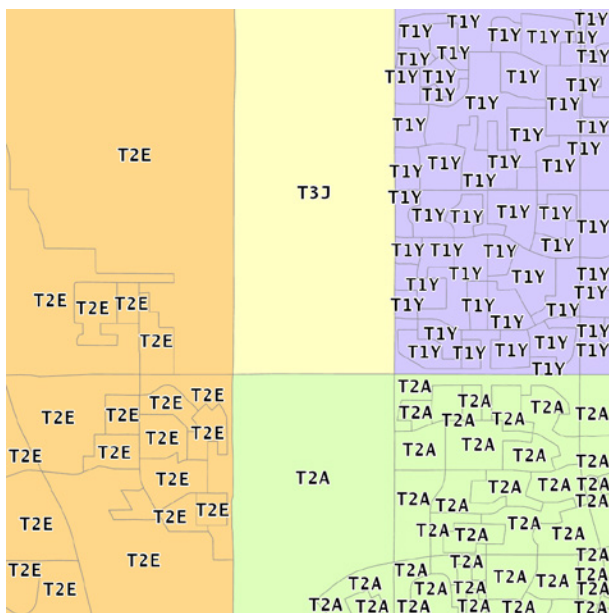
Pour le recensement, le code postal^{MO} de chaque ménage est saisi d'après l'adresse fournie par le répondant ou confirmé par l'information fournie sur le questionnaire du Recensement de 2021.

Création du *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021*

Attribution initiale des RTA[®] aux AD

Les données des RTA[®] ont été extraites, pour chaque ménage, des renseignements fournis par les répondants du Recensement de 2021. Ces ménages ont été associés au code géographique de l'AD dans laquelle ils résident. Le nombre de RTA[®] déclarées par les ménages a été calculé pour chaque AD. Ces nombres de RTA[®] ont ensuite été classés à même l'AD, ce qui a permis d'établir la RTA[®] dominante ou déclarée le plus souvent à l'intérieur de l'AD.

Figure 3.1
Attribution des RTA[®] aux AD



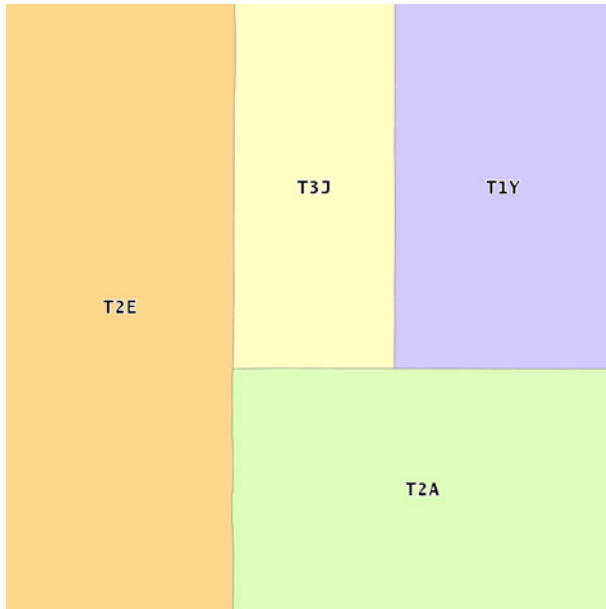
Création de la couche initiale de polygones des RTA[®]

Les données relatives à l'attribution des RTA[®] aux AD ont ensuite été couplées au fichier d'origine de l'îlot de base utilisé pour créer les *Fichiers des limites du Recensement de 2021* (numériques et cartographiques) en utilisant l'identificateur unique de chaque AD.

Création des RTAC

D'après le lien entre les AD et les RTA[®], les AD ont été agrégées et dissoutes (en utilisant les îlots de base) en vue de la création des polygones de RTAC.

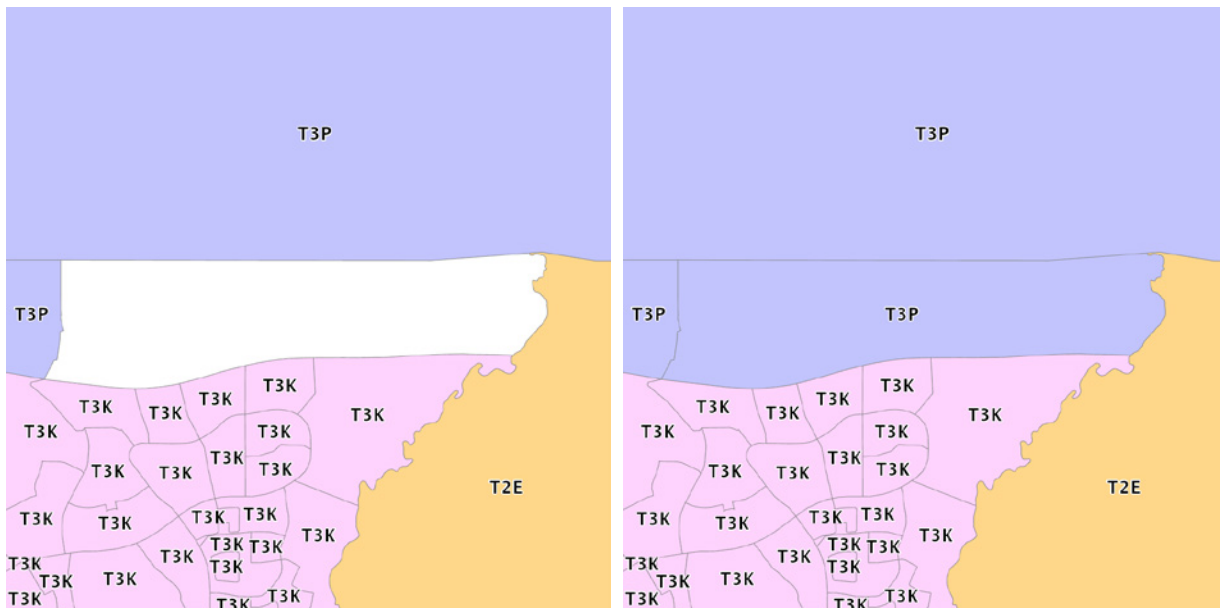
Figure 3.2
Création des RTAC



AD non attribuées

Les AD non attribuées pour lesquelles aucune RTA[®] n'a été déclarée dans le Recensement de 2021 (avec aucune population) se sont vu attribuer une RTAC en fonction de la RTAC de l'AD avoisinante la plus proche à l'intérieur de la province ou du territoire en question. Autrement dit, les AD non attribuées se sont vu attribuer une RTAC fondée en grande partie sur le plus long arc partagé entre l'AD non attribuée et ses AD avoisinantes.

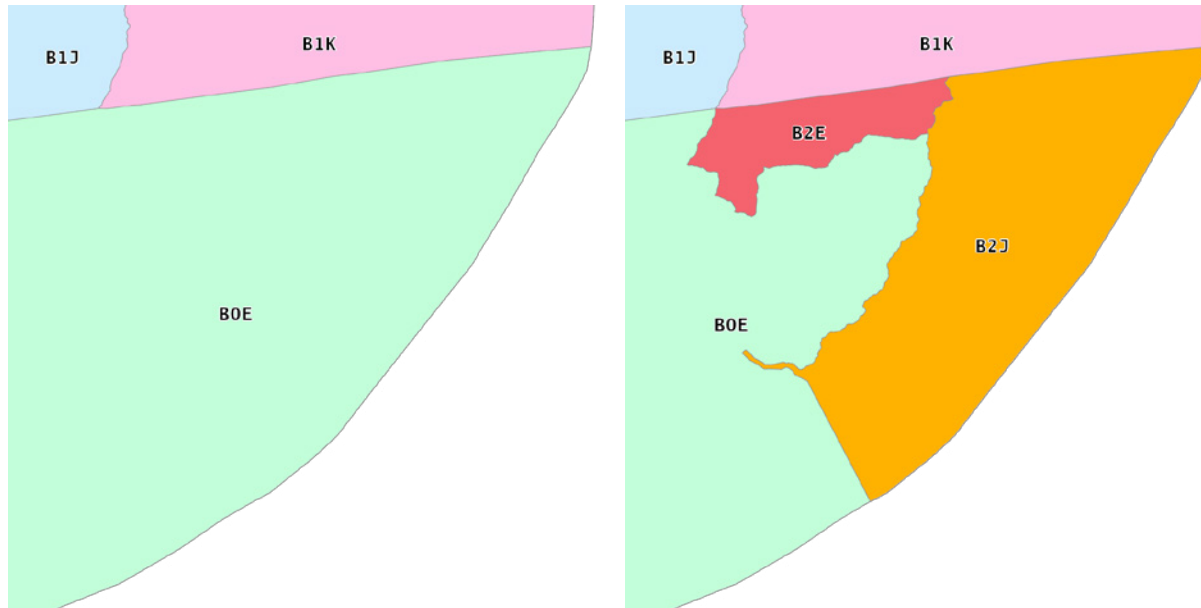
Figure 3.3
Attribution RTAC à AD non attribuées



Ajout des RTAC manquantes déclarées par des ménages du recensement

Au total, 16 RTAC ont été créées à la suite du regroupement d'îlots de diffusion (ID) et ont été ajoutées au fichier des limites.

Figure 3.4
Ajout des RTAC manquantes



Post-traitement

Les fichiers des limites numériques et cartographiques finaux ont été créés en associant l'information RTAC calculée dans les étapes précédentes aux fichiers des limites des ID numériques et cartographiques 2021 existants, puis dissous pour créer les couches géographiques de RTAC.

Le contenu spatial et les attributs des fichiers ont été vérifiés, puis les fichiers ont été traduits en français et en anglais et nommés correctement selon la [règle d'attribution des noms de fichiers](#). Le traitement final des données a consisté à convertir les classes d'entités des jeux de classes d'entités SDE, en utilisant le logiciel FME® (Safe Software), en formats de fichiers, pris en charge par le logiciel SIG suivant : Shapefile (.shp), en langage de balisage géographique (Geography Markup Language [.gml]) et File Geodatabase (.gdb).

Les fichiers Shapefile, en langage de balisage géographique et File Geodatabase ont été compressés en fichiers WinZip® (extension de fichier .zip) et peuvent être téléchargés à partir de l'Internet.

Restrictions

Les RTAC comprises dans ce produit sont celles déclarées par les répondants du recensement. Le code postal^{MO} fourni par les répondants peut ne pas être le même que le code postal^{MO} du logement où ils résident. Par exemple, ils peuvent indiquer le code postal^{MO} de leur adresse postale, comme celui d'un bureau de poste (notamment, dans le cas de la poste restante) ou celui d'une entreprise. Par conséquent, les codes postaux^{MO} fournis par certains répondants peuvent correspondre à une adresse se trouvant à l'extérieur de la RTA[®] dans laquelle se trouve le logement où ils résident. Par conséquent, les chiffres provinciaux de population et des logements obtenus à l'issue du regroupement des RTAC ne sont pas nécessairement identiques à ceux qui figurent dans le tableau des chiffres de population et des logements à l'échelon provincial ou territorial.

Le produit a été créé pour appuyer l'analyse des données du Recensement de la population de 2021. Il n'est peut-être pas approprié pour d'autres fins, particulièrement pour les utilisateurs qui s'intéressent aux codes postaux^{MO} d'entreprises ou qui veulent coupler les données avec d'autres sources administratives.

Les données géographiques d'entrée qui ont servi à créer le fichier ont été obtenues initialement de plusieurs sources ayant des échelles très différentes. Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires*

2021 ne sera pas précis si l'échelle utilisée est plus grande que l'échelle du matériel source qui a servi à sa création. Les cartes créées à partir du fichier ne devraient pas servir à déterminer l'emplacement précis des limites.

La précision de localisation de ce fichier ne soutient pas les applications cadastrales, juridiques, d'arpentage, de numérisation ou de génie.

Comparaison avec d'autres produits ou versions

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* est compatible avec les autres produits de données spatiales de Statistique Canada, dont le *Fichier du réseau routier 2021* et les *Fichiers des limites du Recensement de 2021*.

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* est similaire mais pas nécessairement compatible avec les fichiers des limites diffusés avant le Recensement de 2021.

Utilisation avec d'autres produits

Lorsqu'ils s'interrogent sur la façon d'utiliser le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021*, les utilisateurs doivent se renseigner sur la comparabilité de ce fichier avec d'autres fichiers semblables provenant d'autres sources. Ils peuvent ne pas être cohérents avec les fichiers de Statistique Canada.

Dates de référence

Codes postaux^{MO}

On détermine que les codes postaux^{MO} sont applicables pour le Recensement de 2021 s'ils apparaissent comme enregistrements actifs, selon Postes Canada, en mai 2021, le mois du Recensement. Cependant, les codes postaux^{MO} fournis par les répondants sont considérés comme acceptables s'ils figurent dans le fichier de Postes Canada dans les six mois précédant le recensement. Cela est cohérent avec l'effort de représentation des codes postaux^{MO} chaque fois qu'ils peuvent être considérés comme actifs et utilisés au moment du recensement.

Régions géographiques normalisées

La date de référence géographique est la date déterminée par Statistique Canada pour finaliser le cadre géographique pour lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. La date de référence géographique pour les limites des régions géographiques contenues dans les fichiers numériques des limites et les fichiers des limites cartographiques est le 1er janvier 2021.

4. Spécifications techniques

Clichés d'enregistrement et descriptions des données

Le tableau suivant identifie et décrit brièvement les attributs composant le contenu du *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021*.

Tableau 4.1

Cliché d'enregistrement - Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021

Nom d'attribut	Type de données	Description
RTACIDU	Caractère (3)	Identificateur unique des régions de tri d'acheminement censitaires (composé de trois caractères alphanumériques).
IDUGD	Caractère (21)	Identificateur unique des géographies de diffusion. ¹
PRIDU	Caractère (2)	Désigne particulièrement une province ou un territoire.
PRNOM	Caractère (55)	Nom de la province ou du territoire.
SUPTERRE	Nombre (12,4)	Superficie des terres du région géographique, en kilomètres carré (km ²).

¹ Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la définition « [Identificateur unique des géographies de diffusion \(IDUGD\)](#) » du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*.

Valeurs du domaine des attributs

Identificateur unique de province ou territoire (PRIDU)

Voir le tableau « [Provinces et territoires \(PRIDU\), Recensement de 2021](#) » pour obtenir de plus amples renseignements sur les identificateurs uniques de provinces ou territoire.

Identificateur unique des régions de tri d'acheminement censitaires (RTACIDU)

Voir le tableau « [Identificateur unique des régions de tri d'acheminement censitaires \(RTACIDU\), Recensement de 2021](#) » pour obtenir de plus amples renseignements sur les identificateurs uniques des régions de tri d'acheminement censitaires.

Spécifications du fichier

Sans objet

Formats des logiciels

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* est disponible dans les formats suivants.

- Shapefile
Extension de fichier : .shp
- Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) 3.1.1
Extension de fichier : .gml
- File Geodatabase
Extension de fichier : .gdb

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* est aussi disponible sous forme de services de cartographie sur le site Web de Statistique Canada dans les formats suivants :

- Service Esri® REST
- Service de cartographie Web (WMS)

Ce guide de référence n'indique pas quels logiciels peuvent être utilisés avec le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021*. Les utilisateurs sont priés de communiquer avec les distributeurs afin d'obtenir plus de renseignements sur les logiciels à utiliser.

Extension du fichier et renseignements sur les caractères accentués

Les fichiers Shapefile, en langage de balisage géographique (Geography Markup Language) et File Geodatabase ont tous été compressés en fichiers WinZip® (extension de fichier .zip).

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021*, ne contient pas d'attributs ayant des caractères accentués.

Métadonnées

L'ensemble de fichiers compressés téléchargeables (.zip) comprend un fichier de métadonnées (.xml) qui décrit et valide la structure et le contenu du *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021*.

Les mêmes métadonnées s'appliquent au service Esri® REST et au service de cartographie Web (WMS).

Représentation géographique

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* est accessible sur le site Web de Statistique Canada dans la représentation géographique suivantes :

- Projection : conique conforme de Lambert
- Abscisse fictive : 6200000,000000
- Ordonnée fictive : 3000000,000000

- Méridien central : -91,866667
- Parallèle de référence 1 : 49,000000
- Parallèle de référence 2 : 77,000000
- Latitude d'origine : 63,390675
- Unité de mesure linéaire : mètre (1,000000)
- Système de référence: nord-américain de 1983 (NAD83)
- Méridien d'origine : Greenwich
- Unité de mesure angulaire : degré
- Sphéroïde : GRS 1980

Le Système de référence géodésique nord-américain de 1983 (NAD83) est une version corrigée du Système de référence géodésique nord-américain de 1927 (NAD27), qui offre un arpentage géodésique plus précis.

Les utilisateurs du *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* peuvent transformer le fichier en représentation qui satisfait le mieux leurs besoins tout en connaissant les effets que ces représentations ont sur les angles, les superficies, les distances et les directions. Les utilisateurs ont l'option de choisir la meilleure projection de concert avec leurs objectifs cartographiques.

Règle d'attribution des noms de fichiers

Les noms des fichiers de données sont conformes aux règles d'attribution des noms pour les fichiers de données spatiales. La projection, le niveau géographique, la couverture géographique, le type de fichier, la date de référence géographique, le format du fichier et la langue sont intégrés dans le nom du fichier. La normalisation des noms des fichiers facilite le stockage des fichiers comprimés, lesquels auront tous l'extension .zip.

Chaque nom de fichier comporte 13 caractères. Tous les caractères alphabétiques sont en minuscules afin d'assurer l'uniformité.

Premier caractère : projection du fichier

- l - projection conique conforme de Lambert

Trois caractères suivants : niveau géographique principal du fichier

- rta - région de tri d'acheminement censitaire

Trois caractères suivants : code géographique de couverture

- 000 - Canada

Caractère suivant : type de fichier

- a - fichier numérique des limites
- b - fichier des limites cartographiques

Deux caractères suivants : date de référence géographique

La date de référence géographique est la date déterminée par Statistique Canada pour finaliser le cadre géographique pour lequel les données du recensement sont recueillies, totalisées et diffusées. Pour les produits du Recensement de 2021, la date de référence géographique est le 1^{er} janvier 2021.

- 21 - la date de référence géographique est 2021

Caractère suivant : format du fichier

- a - Shapefile (.shp)
- f - Fichier Geodatabase (.gdb)
- g - Langage de balisage géographique (Geography Markup Language [GML]) (.gml)
- s - Services (Esri® REST et Service de cartographie Web [WMS])

Deux derniers caractères : langue

- _e - anglais
- _f - français

5. Qualité des données

Les énoncés sur la qualité des données spatiales ont pour objet de permettre de déterminer dans quelle mesure la base de données spatiale convient à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment les données ont été produites et en indiquant leur précision. Ces énoncés comprennent l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs, la cohérence logique et l'intégralité. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données spatiales diffusés.

Historique

L'historique comprend une description des documents sources à partir desquels les données ont été dérivées et des méthodes de dérivation. Il comprend également les dates des documents sources ainsi que toutes les transformations ayant servi à la production des fichiers numériques finaux.

Ce produit a été dérivé de la variable du code postal^{MO} du Recensement de 2021 et des *Fichiers des limites du Recensement de 2021*, qui ont eux-mêmes été dérivés de la BNDG de Statistique Canada. Le code postal^{MO} est saisi pour tous les ménages à partir des renseignements sur l'adresse fournis ou confirmés par le répondant sur le questionnaire du Recensement de 2021. Le même code postal^{MO} est attribué à tous les membres d'un ménage donné, pour permettre la compilation de diverses données de recensement. Dans les cas où un code postal^{MO} n'est pas fourni ou est invalide, un processus d'imputation attribue un code postal^{MO} valide. À la fin de ce processus, un code postal^{MO} est associé à chaque ménage recensé.

Précision de localisation

La précision de localisation indique la précision absolue et relative de la localisation des entités géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs ou celles acceptées comme telles. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des entités et leur vraie localisation relative ou celle acceptée comme telle. Les énoncés relatifs à la précision de localisation font état de la qualité du fichier ou du produit final après toutes les transformations dont il a fait l'objet.

La BNDG n'est pas totalement conforme au Système de positionnement global (SPG). Cependant, tous les efforts ont été faits afin de s'assurer que les limites des régions géographiques normalisées maintenues dans la BNDG respectent les limites des entités administratives qu'elles représentent (p. ex. RTAC) ou sur lesquelles elles sont basées (p. ex. DA). La précision de localisation de ces limites dépend du matériel de référence utilisé par Statistique Canada pour définir l'emplacement des limites. De plus, vu l'importance accordée à la précision relative de localisation, la précision de localisation des autres données géographiques (p. ex. les données sur le réseau routier et sur l'hydrographie) stockées dans la BNDG est considérée lorsque les limites des régions géographiques normalisées sont définies.

Précision des attributs

La précision des attributs réfère à la précision des données quantitatives et qualitatives liées à chaque trait (p. ex., RTACIDU).

Les données sur les attributs liés aux polygones du *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* sont tirées des codes postaux^{MO} saisis des questionnaires du Recensement de la population de 2021. La vérification a permis de déterminer la validité d'un code postal^{MO} déclaré et de vérifier s'il correspondait aux codes postaux^{MO} avoisinants. Dans les cas où un code postal^{MO} n'est pas fourni ou est invalide, un processus d'imputation attribue un code postal^{MO} valide. À la fin de ce processus, un code postal^{MO} est associé à chaque ménage recensé.

Il est important de noter que les codes postaux^{MO} n'ont pas été vérifiés par rapport aux adresses de Postes Canada, mais simplement que le code postal^{OM} est considéré comme valide par Postes Canada.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

Le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* est dérivé des réponses au Recensement de 2021 et non de données fondées sur les adresses de Postes Canada. Dans ce fichier, des AD complètes sont attribués à une seule RTAC. De plus, comme une seule RTAC est attribuée à des AD complètes, les chiffres de population et des logements calculés par agrégation des AD attribuées à une RTAC ne correspondront pas aux agrégations fondées sur la RTAC déclarée par chaque ménage.

Dans chaque fichier des limites, toutes les régions géographiques ont été vérifiées afin de s'assurer qu'elles aient un IDU et IDUGD valides pour le Recensement de 2021.

Uniformité avec d'autres produits

Les limites que l'on retrouve dans ce produit sont compatibles avec celles qui se trouvent dans d'autres produits spatiaux de la gamme des produits géographiques du Recensement de 2021. Les limites des RTAC sont, pour la plupart, dérivées des limites des AD de 2021 et sont donc essentiellement conformes à ces dernières.

Des vérifications topologiques ont été effectuées avec les produits du Recensement 2021 diffusés précédemment et le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* pour mesurer le degré d'intégration de ces produits. Les résultats ont indiqué que le degré d'intégration était à l'intérieur des paramètres de tolérance définis ci-dessous.

- Tolérance : 0,00001 mètre
- Résolution : 0,000005 mètre

Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les caractères géographiques, leurs attributs et leurs relations sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes.

Le produit comprend les limites de 1 643 RTAC. Dans l'ensemble, 1 646 RTA[®] ont été déclarées par au moins un ménage dans le cadre du Recensement de 2021.

Les raisons pour lesquelles une RTA[®] déclarée n'est pas présente dans le *Fichier des limites des régions de tri d'acheminement censitaires 2021* comprennent les cas où la RTA[®] n'est pas celle déclarée le plus souvent dans une AD, ou les cas où la RTA[®] n'était pas présente dans l'information provenant des répondants du recensement.

Il est important de souligner que dans le fichier numérique des limites et le fichier des limites cartographiques, une RTAC de 2021 peut comprendre plus d'un polygone. Certaines RTAC de 2021 ont deux parties ou plus dans le fichier numérique des limites.

Dans le fichier des limites cartographiques, cette particularité est causée en supprimant les eaux côtières du fichier numérique, créant ainsi plusieurs polygones pour une RTAC de 2021.

Ci-dessous se trouve une liste des trois RTA[®] qui ne sont pas incluses dans le fichier des limites, car elles n'étaient pas la RTA[®] dominante dans l'AD :

E2R
J5N
M7A

Annexe

Voir la [Figure 1.1](#), « Hiérarchie des régions géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2021 », du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*